LETTRE 51

CIQ PONT DE BERAUD

Juin 2022

Site Internet : http://www.ciq-aix-pontdeberaud.fr

Dans ce numéro :

Le CIQ Pont de Béraud fait peau neuve : un nouveau Conseil , un nouveau Président

Un évènement :Visite du Quartier par Mme le Maire Sophie Joissains

L'ÉDITO DU PRESIDENT

Un bel été à tous

Ce premier semestre a vu d'importants changements au sein de notre CIQ avec un nouveau Conseil d'administration, un nouveau bureau élargi, dynamique et convivial ….

… Et un nouveau Président.

Nos actions auront, toutes, pour objectif de préserver le cadre exceptionnel de vie dont nous bénéficions de par sa situation géographique, intégrant le Parc Rambot, la Colline de Bibémus, le massif de Beauregard, le Parc Naturel Urbain et le Grand Site classé Sainte Victoire.

Or des contraintes géographiques fortes pèsent sur notre quartier avec l'étroitesse voire l'absence de trottoirs sur une partie de l'avenue Fontenaille, artère principale du quartier, et l'axe Nord Sud (Venelles-Palette) devenu une voie de transit fort, conduisant à une saturation de la circulation en particulier aux horaires d'entrée/sortie des écoles.

Quatre chantiers prioritaires

Deux caractéristiques : cadre de vie exceptionnel à préserver et conséquences des contraintes géographiques constituent la base des **quatre axes de travail** que notre équipe se propose de mener pour les deux prochaines années, avec en premier lieu ***l'urbanisme*** *et ses conséquences sur* ***la mobilité*** *mais aussi la réhabilitation du* ***Parc Rambot*** *et la poursuite de l'aménagement du* ***Parc naturel urbain (PNU).***

A cette fin, les grands objectifs ont été définis de même qu'ont été désignés par le Conseil d'administration les référents en charge de suivre chacun de ces travaux.

Ces derniers vous sont détaillés dans cette lettre

La visite de Madame le Maire

C'est autour de ces 4 chantiers que la rencontre avec Madame le Maire a été bâtie.

Après une visite de notre quartier lui permettant de visualiser concrètement ces problématiques, un échange cordial et fructueux a permis d'approfondir ces différents sujets. Il convient de souligner la qualité d'écoute de Madame le Maire et de ses équipes et la volonté de faire avancer les dossiers ensemble.

Des réunions sur chaque thème vont être programmées dès la rentrée dont nous vous rendrons compte sur le site du CIQ.

N'hésitez pas à nous transmettre toute suggestion ou proposition sur ces thèmes

La rentrée sera donc particulièrement active pour notre CIQ et, en attendant,

les administrateurs se joignent à moi pour souhaiter à tous un bel été !

Eric Lepage

president@ciq-aix-pontdeberaud.fr

URBANISME ET MOBILITÉ AU PONT DE BÉRAUD :

L'HEURE EST GRAVE.

LA VISITE DE MADAME LE MAIRE, jeudi 9 juin, nous a permis d'attirer son attention sur ce problème crucial pour notre quartier.

Ainsi, Madame le Maire, accompagnée d'élus et chefs de service ont pu se rendre compte sur le terrain, de ce qui nous pose problème tous les jours.

1. EXPLOSION DE L'IMMOBILIER

A ce jour, le quartier Pont de Beraud est concerné par huit projets de promotion immobilière (177 logements) dont cinq projets sur l'avenue de Fontenaille et la RD10 (124 logements). La mise en œuvre de ces projets conduira ainsi à une augmentation de 13% de la circulation dans les 3 ans à venir.

Les conséquences induites par ces ensembles immobiliers sur le quartier en général et l'avenue Fontenaille en particulier vont être importantes en termes de sécurité des piétons, de fluidité de la circulation des véhicules (ralentissements voire « bouchons » aux heures de pointe), de pollution pour les usagers et les habitants (qu'elles soient sonores ou chimiques et a fortiori les deux).

Le projet de BOUYGUES-Immobilier **« LE CÉZ'ART »** au 6 chemin Léon Savornin et 485 chemin de Beauregard, 22 logements prévus) est représentatif des problèmes rencontrés au regard de la réglementation et de leur incidence sur la vie du quartier.

Pour tenir compte de la topographie du terrain, plusieurs accès ont été nécessaires afin de desservir le projet :

- l'accès direct des résidents au parking souterrain depuis le chemin de Beauregard du fait de la déclivité du terrain.
- l'accès par le chemin Léon Savornin réservé aux piétons, aux véhicules visiteurs (stationnement extérieur) ainsi qu'aux véhicules de secours ;
- un accès piétons par un escalier de 3 étages, liant le projet aux transports en commun existants circulant sur le chemin de Beauregard

Or, un jugement est en cours au tribunal civil à ce sujet pour statuer sur l'aggravation de servitude que constituerait le passage par le chemin Léon Savornin

Si ce jugement était défavorable au promoteur, cela signifierait concrètement que la desserte des places visiteurs en extérieur (5 places dont une personne à mobilité réduite: PMR) par le chemin Léon Savornin serait impossible. **La mairie s'est engagée à prendre contact avec le promoteur pour qu'il trouve du foncier afin de loger en extérieur les 5 places nécessaires.** De plus, l'accès « voitures » des résidents est constitué d'une porte basculante métallique dont la hauteur n'autorise pas l'accès de véhicules de type « fourgon ». Cette impossibilité de passage concerne en particulier les ambulances qu'elles soient privées ou Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV).

Cela implique aussi que les véhicules d'entreprises qu'ils soient de dépannage, d'entretien ou d'aménagement (intérieur ou extérieur) stationneront sur les trottoirs du chemin de Beauregard.

2. DES TROTTOIRS POUR L'AVENIR :

Av. FONTENAILLE :

La mobilité est en danger. Nous avons pu montrer longuement, sur place, à Mme le Maire l'impérieuse nécessité de prendre des décisions pour le développement et la sécurité de tout notre quartier. Le projet **AQUARELLA**, au 53/55, mais aussi nos commerces de proximité et notre petit marché,en représentent le meilleur exemple Cela engagera la structure même du quartier pendant des dizaines d'années.

C'est donc une forte responsabilité, car ne pas imposer d'élargir les trottoirs devant les nouvelles résidences de l'avenue Fontenaille, c'est renoncer à un processus de création d'une mobilité douce et mettre sérieusement les piétons en danger. Cet élargissement des trottoirs mettra le temps qu'il faut, sans expropriations bien sûr, mais à chaque changement de propriétaires ou de demande de permis de construire. On voit bien que le mouvement des remplacements de villas par des résidences collectives s'emballe, les projets se succèdent à un rythme jamais connu entre commerces et Pinette.

Pour respecter et conserver l'esprit du quartier, les murs actuels de pierre peuvent être reculés d'un bon mètre, comme cela s'est déjà fait, cette évolution étant à la charge du promoteur.

C'est dans cette perspective qu'une demande a été faite auprès de Madame le Maire, de reculer pour l'Aquarella le mur historique pour permettre un trottoir large d'au moins un mètre. Les services de la Mairie doivent prendre contact avec le promoteur immobilier.

Pour plus de renseignements vous pouvez visiter notre Site Internet : http://www.ciq-aix-pontdeberaud.fr

LA VILLE DU QUART D'HEURE, concept cher à Madame Le Maire, ainsi que les principes partagés par tous d'une mobilité douce, voleraient en éclats si la situation devait rester en l'état.

Ni les vélos, ni les voitures, ni les transports en commun ne doivent empêcher d'installer des trottoirs corrects. C'est un minimum.

Sans trottoirs, sans locaux, les commerces et services de proximité ne pourraient pas évoluer pour les nouveaux habitants.

Sur ce sujet de la mobilité douce couplée à la sécurité, **nous espérons avoir été entendus et de prochaines réunions sont prévues à la rentrée.** Nous continuerons à vous informer.

3. CIRCULATION AUTOMOBILE AU PONT DE BÉRAUD : LA SURCHAUFFE.

Notre quartier est coupé par 2 axes principaux : de Venelles à Palette (nord/sud) , et du centre-ville à Vauvenargues .

> Axe Venelles - Palette, ou axe Nord/Sud :

Nous avons rappelé que c'est un axe essentiellement encombré par une circulation de transit en périodes scolaires, en l'absence de transports scolaires ou de ligne directe, occasionnant une forte pollution.

> Axe Centre-Ville - Vauvenargues, c'est notre Cours des Arts et Métiers, puis la longue avenue Fontenaille jusqu'à Saint-Marc Jaumegarde.

-En haut du Cours des Arts et Métiers, difficultés liées au croisement avec les rues Nostradamus et Aurientis.

- absence de Diabline qui prive le parking Rambot de son pouvoir de dissuasion.

- Ligne 6, avec ses fréquences insuffisantes, des temps d'attente insupportables (jusqu'à 50 mn !), sans information sur les horaires réels

- et bien-sûr les trottoirs absents, évoqués plus haut.

Les conséquences induites par la construction de ces ensembles immobiliers sur l'avenue Fontenaille vont être importantes en termes de sécurité des piétons, de fluidité de la circulation des véhicules (ralentissements voire « bouchons » aux heures de pointe), de pollution pour les usagers et les habitants (qu'elles soient sonores ou chimiques et a fortiori les deux).

4. CONCLUSION : lors de la visite de Madame le Maire et de l'échange qui a suivi le CIQ a proposé de :

Suspendre tout nouveau permis de construire supplémentaire, tant qu'un espace réservé n'a pas été réalisé.

Respecter la proposition faite dans la modification n° 6 du PLU d'une urbanisation plus « sage » pour notre quartier.

Limiter la densité des ouvrages en fonction des superficies des terrains à :

R+2 la hauteur des bâtiments pour les terrains en zone UM de moins de 3.000 m2 avec une vingtaine de logements maximum.

Option lotissement (villas) pour les terrains d'une superficie inférieure à 1500m2. A l'image de ce qui a été fait pour le RICM, réaliser une étude préalable de l'espace réservé et préempter le terrain nécessaire à chaque vente de logement.

Requalification urgente de l'avenue Fontenaille : trottoirs, sécurité des piétons, mobilité facilité.

Une nouvelle étude des voies de circulation au croisement Nostradamus / Arts et Métiers.

La remise en circulation de la Diabline, complément indispensable au parking Rambot, largement sous utilisé, avec prolongement de son parcours en ville.

Amélioration du fonctionnement de la ligne 6, avec installations de panneaux lumineux annonçant les temps d'attente, proposition soutenue par Madame Le Maire.

L'étude pour une création d'une ligne de bus directe entre Les Platanes, où il faudrait un parking relais, et le parking relais Malacrida, desservant lycée, collège, stade, piscine, PNU, et passant à 200 mètres du centre-ville.

COMMERCES FONTENAILLE : STATIONNEMENT DES « PROFESSIONNELS »

Les commerçants du secteur Fontenaille et du petit Marché souhaitent vivement obtenir des badges personnalisés ou un système d'abonnement urbain " afin d'éviter les verbalisations dues à l'utilisation fastidieuse de l'horodateur qu'il faut alimenter trop souvent.

Le CIQ rappelle l'importance vitale de ces commerces et du petit marché pour la vie du quartier, qui doivent être maintenus en l'état.

PARC NATUREL URBAIN (PNU : ENCORE UN EFFORT !

La nature coule dans les veines de tout notre quartier.
Le PNU doit s'y insérer aussi.
Pourtant, vu du Pont de Béraud, le PNU est, en l'état actuel, plus une invitation et un accès à la promenade qu'un axe de mobilité douce pour éviter la rue du RICM, comme on a pu l'espérer quand il nous a été présenté.
La rencontre avec notre Maire et son équipe a permis d'aborder quatre points essentiels.

1 . " Le PNU au Pont de Béraud : Magnifier l'entrée ".

L'esplanade du lycée est pour nous trop fermée sur le Parc : nous avons proposé de s'inspirer de la rue René Cassin, à la Torse, pour avoir un meilleur abord, une unité et une identité visuelles de ce Parc. Nous souhaitons des barrières en bois, moins de grillages, un talus entre le lycée et le parking pour descendre par un chemin en pente pour vélos, poussettes et PMR. Ne plus cloisonner, assurer une liaison avec la ville et avec le Parc en végétalisant plus cet îlot de chaleur.
Nous demandons une solution en accord avec le Service concerné.

2. " L'accès par la Cortésine : propositions de la Mairie

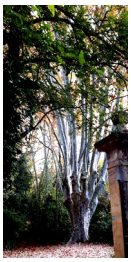

Le *chemin de la gnasse* sera équipé de blocs de pierre faisant office de bancs.
La passerelle sur le gué du Baret a reçu les autorisations et obtenu le financement : elle sera installée en 2023.
Les piétons et les vélos pourront ainsi utiliser des itinéraires séparés.
Les remarquables platanes situés en face du portail seront protégés, puisque le pont carrossable qui était projeté pour rejoindre la Bastide du Grand Baret ne se fera pas.

La Ville a décidé de faire l'acquisition de cette Bastide, proposition que notre CIQ et le CIQ Cézanne La Torse avaient mis en avant pour libérer ce Parc de contraintes onéreuses et contraires à la protection de ce site naturel fragile et exceptionnel.
Un système de chicanes sera installé pour empêcher les 2 roues motorisées d'emprunter le *chemin de la gnasse*. De même, nous avons demandé un moyen d'empêcher les véhicules de descendre plus bas que le portail. On voit trop souvent un véhicule appuyé au platane remarquable !.
Et nous avons été entendus pour rendre à François Zola la dénomination du barrage donné à tort à son fils Émile sur les panneaux indicateurs.

3 - Le lavoir de Saint-Thomas : une perle dans un cloaque.
Situé en cul de sac, il est peu visible, inconnu, sauf pour des activités peu souhaitables dans un Parc à vocation familiale et à devenir un lieu de passage. Le récent nettoyage, déjà caduque, effectué par les jeunes Scouts (merci à tous ces jeunes bénévoles) a permis de constater l'état d'abandon de ce lieu incroyable. Nous avons évoqué un ancien projet de réhabilitation de 2003 qui pourrait servir de base de travail sans démolir le lavoir, ni abattre le platane remarquable.
La fraicheur incroyable du lieu, le bruit de l'eau, les bambous géants, le silence, font de ce lieu une pépite, qui est bien mal traitée et qui pourrait devenir un " must " du PNU.
Nous souhaitons travailler à cette mise en valeur qui permettrait de plus une réelle mobilité douce entre le lycée et le Parc de la Torse, et sécuriserait cet endroit si frais et rare en ville.

4 - La traverse du lavoir de Grand-Mère (CV 15 ou 20 ?) : elle est barrée par une propriété privée, ce qui constitue un obstacle important à une réelle utilisation en termes de mobilité douce. Des actions juridiques sont en cours, la Mairie a confirmé qu'elle suit le dossier.

Le parc Rambot est un parc urbain de 1,3 ha proche du centre ville, jouant un rôle social important entre collèges, écoles et centre-ville minéral. Il a en son sous-sol une quantité d'eau naturelle et une terre d'origine, véritables atouts pour des plantations. Le Parc offre à la fois dans sa partie "historique", protégé par le leg de G Rambot, pelouses , espaces de détente et jeux d'enfants et, dans sa partie orientale, sous couvert de platanes centenaires à protéger dans leur intégrité, un lieu de fraicheur et d'ombre particulièrement recherché au printemps et en été par les familles de notre quartier, mais aussi par les résidents du centre ville et les touristes.
Aujourd'hui le Parc ne répond plus aux attentes d'un Parc proche du centre ville avec moins d'ombre et de fraîcheur que le cours des arts et métiers qui le borde.
A l'image de ce qui a été récemment réalisé pour d'autres Parcs de la Ville, le CIQ Pont de Beraud propose un plan d'action pluriannuel de réhabilitation du Parc Rambot **avec trois objectifs** :
- **Permettre aux habitants de la Ville** de disposer d'un espace de repos ombragé, entretenu en rendant à ce Parc ses superficies en espaces réellement verts, réduisant d'autant les surfaces gravillonnées , les allées et grandes surfaces sans ombre, avec un accès au Parc rénové côté rue Sainte Victoire
- **Lutter contre la pollution et la chaleur** avec de nombreux grands arbres , plantés de manière plus dense créant un îlot de fraîcheur permettant la captation de la pollution.
- **En faire un site remarquable pour l'éducation à la nature et à la biodiversité** au vu de sa localisation proche du collège du Sacré Cœur, de l'école St Joseph et de l'école des ingénieurs des Arts et Métiers.

BREVES…..BREVES……..BREVES

Le trottoir côté pair de l'avenue Fontenaille, entre Le Dauphin et l'aqueduc, a bénéficié du lifting tant attendu depuis bien longtemps. Merci aux Services.

2 Places dénommées " Général Guillot " : Une erreur à rectifier que nous avons signalée aux Services compétents.

Les stades d'Aix sont « sacralisés afin de créer des respirations dans le tissu urbain », Madame le Maire confirme ainsi que le stade des Restaurants du Cœur, comme tous les stades d'Aix, ne pourra pas faire l'objet d'opération immobilière.

Informations sur les transports .
- la poursuite du plan de transport adapté lié à un absentéisme de l'ordre de l'état 20% conduira à une diminution des fréquences de bus sur toutes les lignes durant au moins l'été Les horaires affichés tiendront compte de cette situation.la mise en place d'un système de Flash permettant de récupérer aux arrêts les horaires réels du bus : mise en service durant l'été.

ADHEREZ AU CIQ PONT DE BERAUD - ENVOYEZ VOS CHEQUES (12 euros)
AU SECRETARIAT , Mme Jolliot 50 Av. Fontenaille AIR BELL Bat 2 13100 AIX

Textes-Photos-mise en page par le Bureau du CIQ Pont de Béraud